

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1927

Buchbesprechung: La Suisse ou la peur? [François Cherix, Roger Nordmann]

Autor: Tille, Albert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sa direction qui a activement collaboré au compromis. On comprend plus difficilement la position des socialistes qui ont majoritairement lâché le projet dans la dernière phase du processus et qui

maintenant flirtent avec l'idée d'un référendum.

Un échec de la révision reporterait de plusieurs années une solution qui n'a que trop tardé, une solution

qui pourrait contribuer à alléger les primes dont par ailleurs le PS ne cesse à juste titre de dénoncer le poids dans le budget des ménages à bas et moyen revenu.

Nouvelle Constitution: un remède d'exception

Albert Tille • 29 septembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18636>

«La Suisse ou la peur?», un livre de François Cherix et Roger Nordmann

La Suisse est prospère, mais elle est en panne. Elle s'enferme dans un nationalisme xénophobe dicté par l'UDC. Ses institutions ne sont plus capables de piloter notre pays qui a peur des autres, peur des réformes et peur de lui-même.

Pour sortir de l'impasse, il faut convoquer une Assemblée constituante qui redéfinira un nouveau contrat social. C'est ce que proposent François Cherix et Roger Nordmann dans un opuscule en version bilingue, *La Suisse ou la peur? / Die Angstgenossenschaft?*⁵ publié aux Editions Favre. Les auteurs, deux anciens collaborateurs de *Domaine Public*, invitent leurs lecteurs à entrer dans le débat. Nous le faisons volontiers.

Il faut partager l'essentiel du sévère diagnostic de Cherix et Nordmann. Le parti de Christoph Blocher a répandu son poison sur la Suisse. Avec ses méthodes haineuses et efficaces, il est effectivement

parvenu à ériger l'étranger en bouc émissaire et à imposer le repli sur soi. S'affichant nationaliste, il a divisé la nation en creusant le *Roestigraben*. La Suisse romande a rejeté la quasi totalité de ses initiatives ou ses référendums. En exigeant une présence «*blocherienne*» au Conseil fédéral, l'UDC a brisé l'efficacité et la collégialité gouvernementale. Grâce à ses moyens financiers hors du commun, il a usé et abusé du droit d'initiative au mépris des droits fondamentaux. Les institutions suisses, dessinées aux XIXe, sont inadaptées au XXIe siècle. Le découpage territorial et la répartition des compétences, de la Confédération à la commune, méritent des réformes pour s'adapter à une réalité économique et sociale qui s'exerce à une toute autre échelle qu'au début de la révolution industrielle.

Une Assemblée constituante doit donc, selon les auteurs, provoquer la catharsis capable de répondre à tous ces dysfonctionnements. Le pari est ambitieux. La révision totale de la Constitution fédérale, adoptée par le

peuple en 1997, a apporté un toilettage bienvenu. Mais elle n'a introduit aucune réforme fondamentale. Plusieurs cantons ont procédé au même exercice avec les mêmes résultats. Prenons le cas vaudois. La Constitution de 2003 a introduit deux vraies nouveautés: le droit de vote des étrangers au niveau communal; un président du gouvernement nommé par ses pairs pour toute une législature. En revanche, elle a raté l'indispensable redécoupage territorial.

Malgré ces très modestes bilans, les constituants vaudois Cherix et Nordmann gardent leur confiance dans l'efficacité d'une Constituante nationale. Or l'histoire nous apprend que la révolution institutionnelle est un remède d'exception. Elle est toujours héritière de la guerre ou d'une crise d'importance analogue. La Suisse de 2011 n'est pas – en tous cas ne se sent pas – dans une telle situation. Dans ce climat, une Assemblée constituante risquerait d'accoucher d'une réformette, distribuant un sucre à chaque parti pour permettre de faire passer le paquet devant le

peuple. Une tentative ratée de refondation bétonnerait *lestatu quo*.

Nos institutions sont imparfaites. Reconnaissons qu'elles permettent quelques belles réussites. Sans toucher à la Constitution, le gouvernement et le Parlement ont pris une décision de poids: la sortie du nucléaire.

Le *Roestigraben* est une réalité et la mise en minorité des minorités linguistiques est frustrante. Mais la Suisse ne connaît pas les déchirements de la Belgique. La majorité alémanique consent à des gestes d'importance. Pensons simplement au financement de la SSR, plus que favorable aux francophones et aux italophones.

La Suisse a cependant besoin de solides changements. Ils

sont possibles avec les institutions actuelles. L'UDC enraie-t-elle la machine? Et bien, en cessant d'être terrorisées par les succès du grand parti populiste, les autres forces politiques devraient avoir le courage de l'exclure du Conseil fédéral (DP 1913⁶, 1925⁷). Le gouvernement retrouverait sa cohérence. Il pourrait alors mener une politique étrangère plus conforme aux intérêts de la Suisse.

Le mésusage de la démocratie semi directe pourrait être doublement combattu: par une réglementation du financement des partis et des dépenses de chaque votation; par l'annulation des initiatives contraires aux droits fondamentaux, qui pourrait être décidée sans réforme constitutionnelle (DP 1895⁸).

Redécouper profondément le territoire est politiquement inimaginable dans la Suisse qui s'identifie par son fédéralisme. Mais les retouches sont possibles. Les subventions fédérales peuvent générer de beaux succès, comme il y a quelques décennies avec la LIM, la Loi sur les investissements en région de montagne (DP 1601⁹) ou actuellement pour le développement des agglomérations (DP 1925¹⁰). Malgré quelques échecs récents, la montée en force des villes (DP 1903¹¹) contrebalance progressivement le poids excessif des petits cantons.

Cherix et Nordmann espèrent le salut par un grand débat institutionnel. DP le voit dans la marginalisation de l'UDC. A chacun son utopie créatrice.

Une histoire de famille au temps du communisme

Invité: Michel Busch • 3 octobre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18666>

«Un médecin lausannois en URSS 1936-1937», de Pierre Jeanneret, L'Aire, 2011 (89p.)

Quelques pages intéressantes sur l'état de la médecine dans l'URSS 20 ans après la révolution, d'autres sur le Caucase des années 30 et les débuts de l'alpinisme populaire, nous permettent de situer le stage d'Henri Jeanneret à l'hôpital Botkine, à Moscou, et ses deux excursions dans les régions qui délimitent l'Europe et l'Asie. Cependant, pour ceux qui connaissent bien les travaux

de l'historien Pierre Jeanneret, l'intérêt de cet ouvrage² réside dans les informations qu'il donne sur sa famille qui est doublement liée à la Russie.

Sa grand-mère, Louba Minkina, est venue faire ses études de médecine à Lausanne, car son origine juive l'empêchait d'accéder à cette formation au pays des tsars. Son grand-père, Maurice Jeanneret, auquel il consacra sa thèse de doctorat, fut un des leaders de parti socialiste vaudois, puis un des

fondateurs du Parti ouvrier populaire vaudois qui, dans la Guerre froide, devait défendre l'URSS. Quant à Henri, son père, il entra aussi au POP, plus par attachement familial que par une réelle conviction prosoviétique.

Ainsi ce livre pose le problème de l'attitude face à «*la patrie du socialisme*». La famille russe, d'abord, accueille avec faveur la révolution de Février car elle était hostile à l'antisémitisme et aux pogroms qui se sont développés sous Alexandre III